



AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par le soussigné que :

Lors d'une séance tenue le 31 janvier 2018, le Conseil d'administration de la Régie intermunicipale des Trois-Lacs a adopté le règlement numéro 007-2018 ayant pour objet l'acquisition de camions avec bennes et autorisant un emprunt de 1 102 500 \$.

Le Ministre des Affaires municipales a approuvé ledit règlement numéro 007-2018 le 12 avril 2018.

Le règlement 007-2018 entre en vigueur le jour de sa publication.

DONNÉ à Saint-Faustin-Lac-Carré ce 18 avril 2018



Gilles Bélanger, secrétaire-trésorier